



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Retour sur l'animation de la consultation sur l'eau

Le Sdage et le programme de mesures 2022-2027

Christophe Brochier - Agence de l'eau Loire-Bretagne

Plus de 4 000 avis ont été exprimés et 1 500 actions recensées

La consultation du public sur les projets de Sdage (et son programme de mesures) et sur le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) s'est déroulée du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021.

Plus de 4 000 avis ont été exprimés :

- 3 647 avis de particuliers ;
- et 339 acteurs ou groupe d'acteurs.

Ces contributions sont le fruit des actions d'animation et d'information sur la consultation menées par l'agence de l'eau et ses partenaires pendant toute la durée de la consultation.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Concrètement, de quoi parles-t-on ?

- D'organisation de points de consultation
- De diffusions d'information sur le web
- D'actions auprès de la presse
- De rencontre du public
- De manifestation autour de la consultation (webinaire, pièce de théâtre, exposition...)
- D'actions de formation ou de mobilisation
- De point d'information lors d'un conseil d'administration ou d'une assemblée générale
- De concertation pour produire une contribution collective



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Comment est réalisé le bilan de l'animation ?

Sdage et Sage en Loire-Bretagne

Sdage, schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
Sage, schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Des eaux en bon état
pourquoi, comment ?

Le Sdage 2016-2021
gérer les eaux du bassin

Les Sage
plans de gestion locaux

Projet de Sdage 2022-2027
préparer la mise à jour

Consultation eau
donner son avis - relayer

Accueil Consultation eau Relayer la consultation Bilan de l'animation

BILAN DE L'ANIMATION

Vous avez relayé la consultation : aidez-nous à faire le bilan de l'animation !

De nombreux acteurs ont relayé la consultation sur l'eau et les inondations du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021 pour informer et inviter les citoyens à donner leur avis. Stands sur les marchés, jurys citoyens, conférences, débats, expositions, sorties et visites autour des rivières à pied ou en vélo...

Nous vous remercions d'avoir contribué à animer le débat autour des enjeux de l'eau. Afin de mesurer la mobilisation et l'animation mise en place sur le bassin Loire-Bretagne, nous vous invitons à compléter le formulaire ci-dessous (à renvoyer à sdage@eau-loire-bretagne.fr).



Vous avez relayé l'information sur la consultation du public
sur l'eau et les inondations
(du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021)

Afin de faire un bilan des actions mises en place, nous vous remercions de compléter ce formulaire et de nous le retourner à sdage@eau-loire-bretagne.fr avant le **30 septembre 2021**.

Nom de la structure :

Adresse (commune - département) :

Tél. :

Courriel :

Informations sur internet (articles, insertion de bannière, lien vers le questionnaire...)

- URL, (d)des site(s) internet :

Informations / relais sur les réseaux sociaux (facebook, twitter...)

- URL, des pages concernées/nom du compte :

Publications (insertion d'articles dans votre revue ou dans votre lettre électronique, numéro spécial « consultation », insertion du questionnaire, dossier de presse ou communiqué de presse...)
Merci de joindre le reçu papier ou en pdf ou le lien sur lequel le document peut être téléchargé.

- Nom et n° de la revue concernée :

- Nom et n° de la lettre électronique :

- Nombre total d'articles parus (papier et électroniques) :

- Informations ou observations complémentaires :

Manifestations mises en place (conférence, débat, projection, sortie de terrain, visite, bar à eau, stand sur un marché, conférence de presse...)

- Nom de la manifestation, lieu (n° de département), date et éventuellement le ou les partenaires associés
o exemple : projection débat du film XXX, le 25/04/21 à Nantes (44) en partenariat avec la commune XX

- Nombre total de manifestations :

- Nombre total (et approximatif) de personnes sensibilisées ou informées lors des manifestations :

- Informations ou observations complémentaires :

Consultation du public sur l'eau et les inondations sur le bassin Loire-Bretagne
1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021
Bilan des actions réalisées par les partenaires relais

Page 1 sur 2

Réalisation de documents audio ou vidéo (interviews à la radio, émissions de radio, vidéos pédagogiques...)

- Nom / contenu succinct, date de diffusion, nom de la radio ou chaîne ayant diffusé :
o exemple : émission radio sur les enjeux de l'eau sur bassin XX diffusée sur France bleue XX le 03/04/21

- Nombre total de documents audio ou vidéo :

Retours presse

- Contenu rapide de l'article, nom du périodique, et date de parution :

o exemple : Annonce la visite de la station d'épuration, la république du Centre du 03/04/21

- Nombre total de retours presse citant la consultation :

Précisions que vous souhaitez apporter ou autres actions réalisées (pour les structures concernées vous pouvez joindre votre bilan réalisé pour le suivi de la subvention apportée par l'agence de l'eau Loire-Bretagne).

Nous vous remercions de votre participation !

Agence de l'eau Loire-Bretagne
Délégation à l'information et à la communication
9 avenue Buffon - CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
sdage@eau-loire-bretagne.fr

Consultation du public sur l'eau et les inondations sur le bassin Loire-Bretagne
1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021
Bilan des actions réalisées par les partenaires relais

Page 2 sur 2



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Exemple de webinaire



Le SDAGE Loire Bretagne et les Zones Humides

*Atelier Webinaire à
destination de tous car votre
avis compte !
Pour vous aider à comprendre
le chapitre sur les zones
humides et participer à la
consultation du public*

**24 MARS 2021 • DE 18 H À 19 H 30
SUR TEAMS**

FNE Pays de la Loire & l'association PEGAZH





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Exemple d'annonce

Donnez votre avis

Gestion de l'eau et des inondations

Qualité de l'eau, préservation des rivières, nappes, plans d'eau, lacs, littoraux, partage de la ressource, aménagement du territoire et risques d'inondation... Ces sujets vous intéressent ?

Le bon état de nos eaux, de nos fleuves, rivières, lacs et lagunes, de nos nappes souterraines et de nos littoraux est un objectif national et européen, tout comme la gestion des inondations. C'est une ambition collective majeure pour les années à venir.

Jusqu'au 1^{er} septembre 2021, prenez part à la consultation publique sur la stratégie du bassin Loire-Bretagne pour l'eau et les inondations. Pour participer, rendez-vous à l'accueil de la mairie, pour récupérer un questionnaire papier ou directement sur le site sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr pour répondre en ligne.

Qui peut répondre ?

- Tous les habitants du bassin,
- Toute association, collectivité, entreprise ou groupe d'acteurs.



• Rue des Caillères
• Zone artisanale des Petits Primeaux

Enedis vous remercie de votre compréhension.

Urbanisme
Fiches pratiques

Vous avez un projet de construction ou des travaux à réaliser sur votre terrain ? Le service Urbanisme (compétence de la CCSL) a créé des fiches pratiques pour vous aider dans la constitution de votre dossier.

Disponibles à l'accueil de la mairie ou sur le site internet : www.urbanisme.cc-sevreloire.fr, rubrique « Projet de construction ».



Sur quoi donner son avis ?
Les projets de plans de gestion des eaux et des inondations du bassin Loire-Bretagne :

- Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage),
- Le plan de gestion des risques d'inondation (PGR).

Après consultation, ces documents seront adoptés début 2022 pour la période 2022-2027. Ils s'imposeront alors à toutes les décisions publiques concernant les domaines de l'eau et de l'aménagement du bassin Loire-Bretagne*.

Nous sommes tous concernés. Votre avis compte !



*Le bassin Loire-Bretagne s'étend des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, soit 28% du territoire national métropolitain. 13 millions d'habitants y vivent.

EN BREF

GESTION DE L'EAU ET DES INONDATIONS : DONNEZ VOTRE AVIS

Qualité de l'eau, préservation des rivières, nappes, plans d'eau, lacs, littoraux, partage de la ressource, aménagement du territoire et risques d'inondation... Ces sujets vous intéressent ?

Du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021, prenez part à la consultation publique sur la stratégie du bassin Loire-Bretagne pour l'eau et les inondations. Après consultation, ces documents seront adoptés début 2022 pour la période 2022-2027. Ils s'imposeront alors à toutes les décisions publiques concernant les domaines de l'eau et de l'aménagement du bassin Loire-Bretagne*.

Pour participer, rendez-vous sur le site sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr pour répondre au questionnaire en ligne.

* Le bassin Loire-Bretagne s'étend des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, soit 28 % du territoire national métropolitain. 13 millions d'habitants y vivent.



FIN DES TRAVAUX





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Affichages et évènement artistique

INVITATION AU VERNISSAGE

« AU FIL DE L'EAU »

Le CPIE Forêt De Brocéliande a le plaisir de vous convier au vernissage du parcours d'art du Chemin Buissonnier « Au fil de l'eau ».

LE 2 JUILLET 2021 A 18H

A Concoret
Ancien foyer logement

SUIVI D'UN APÉRO CONCERT *

* Sous réserve de validation par la mairie
et dans le respect des mesures sanitaires en vigueur



Inscription obligatoire
02 97 22 74 62
accueil-cpie@orange.fr



Donnez
votre avis
sur

DU 1^{ER} MARS AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021



les inondations et le milieu marin

L'eau

La Loire à Vél'Eau, en route vers le SDAGE





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



SENSIBILISER



HÉBERGER



ACCOMPAGNER

Accueil > La vie du CPIE > Les actualités du CPIE >

GESTION DE L'EAU ET DES INONDATIONS : DONNEZ VOTRE AVIS

EAU

ESPACES NATURELS

Du 1er mars au 1er septembre 2021, une consultation publique est organisée sur les prochains plans d'actions du bassin Loire-Bretagne pour l'eau et les inondations.

L'eau est partout dans notre quotidien : santé, loisirs, économie... Elle est essentielle à la vie, mais peut aussi être à l'origine de problèmes, par exemple lors d'inondations.

milieux aquatiques (rivières, plans d'eau, lacs, littoraux...) et pour réduire notre vulnérabilité aux inondations, il nous faut gérer cette ressource de façon durable et équilibrée. Ces enjeux sont vitaux car nous devons adapter nos territoires au dérèglement climatique et enrayer la disparition de la biodiversité. Pour y répondre, le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) et le plan de gestion des risques

cours d'élaboration, ils seront adoptés début 2022 et mis en œuvre pour les années 2022 à 2027.

Le Sdage, élaboré par le **comité de bassin***, détermine les objectifs à atteindre en termes de qualité de l'eau et des milieux aquatiques, de quantité d'eau et d'organisation collective. Le PGRI est élaboré par l'État et donne les objectifs de réduction des risques d'inondation de

CPIE de Gâtine poitevine

A l'agence : animation du débat et mobilisation des partenaires

- Organisation de 5 forums de l'eau
- 1 atelier pendant le carrefour des gestions locales de l'eau
- des informations internes et la mobilisation des agents
- des interventions des agents de l'agence en réponse aux demandes d'intervention de nos partenaires
- la rencontre de l'eau « Sensibiliser aux enjeux de l'eau sur bassin Loire-Bretagne »
- une participation à la journée de rencontre des CPIE du bassin Loire-Bretagne
- une présentation lors de la rencontre des animateurs du CLE du bassin



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La diffusion des outils et soutien financier

- 10 392 notices et questionnaires et 8 990 tracts A5 et 2 016 affiches ont été commandés en ligne et envoyés aux partenaires relais.
- l'agence de l'eau a soutenu un peu plus de trente structures ayant sollicité une subvention pour mener des actions de relais de la consultation pour un montant de près de 400 000 euros.

Donnez votre avis sur les inondations et le milieu marin

DU 1^{er} MARS AU 1^{er} SEPTEMBRE 2021

l'eau

Gestion de l'eau et des risques d'inondation

Donnez votre avis en ligne sur
sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr

Le bon état de nos eaux, de nos fleuves, rivières, lacs et plans d'eau, de nos nappes souterraines et de nos littoraux est un objectif national et européen, tout comme la gestion des inondations.

C'est une ambition collective majeure pour les années à venir

Qui peut répondre ?

- Tous les habitants du bassin.
- Toute association, collectivité, entreprise ou groupe d'acteurs.

Comment ?

- Répondez en ligne sur sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr
- Envoyez vos contributions écrites à sdage@eau-loire-bretagne.fr

Sur quoi donner votre avis ?

Les projets de plans de gestion des eaux et des inondations du bassin Loire-Bretagne :

- le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) et son programme de mesures
- le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI)

Ces documents s'appliqueront pour les années 2022 à 2027.

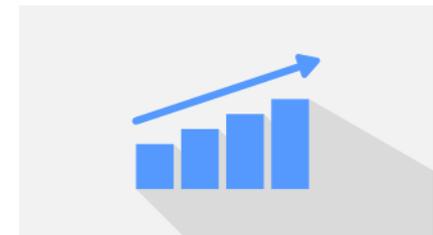
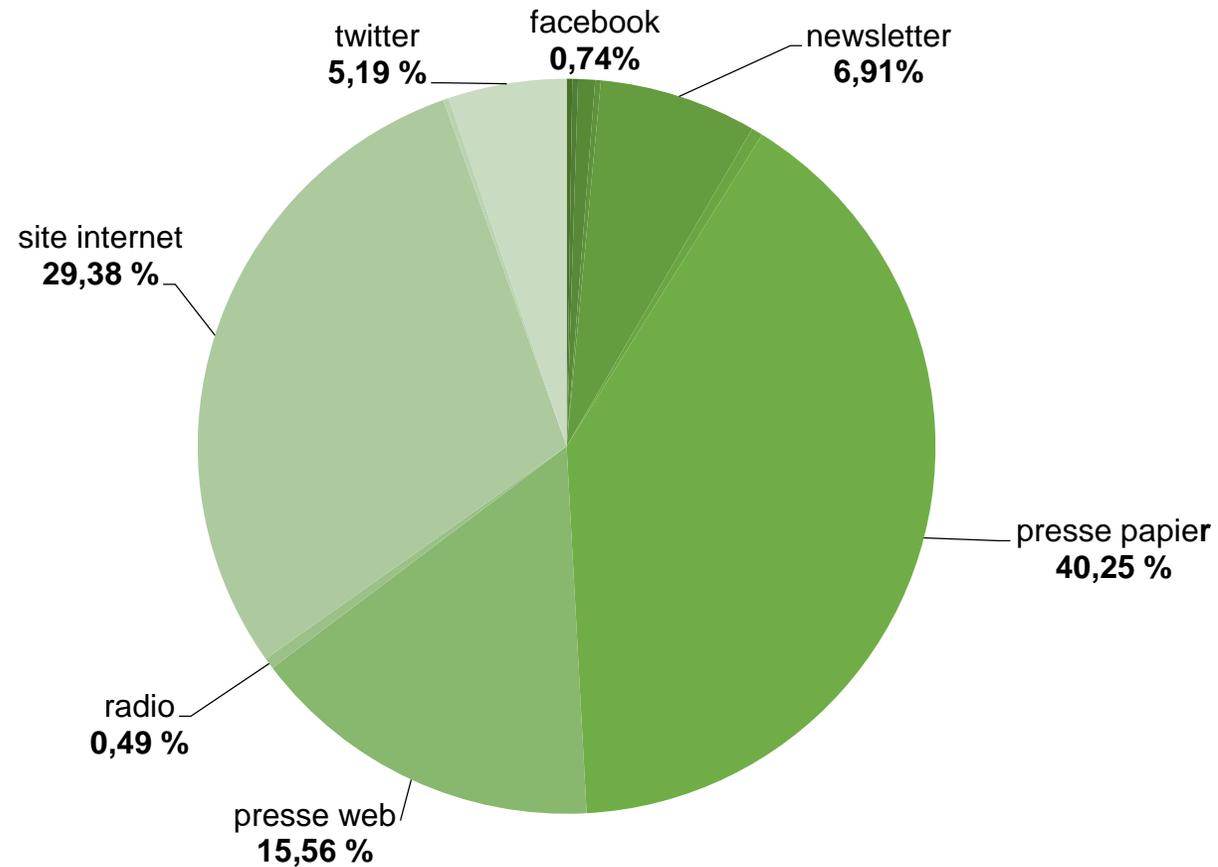


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



405 retombées dont 228 pour la presse (papier et web)



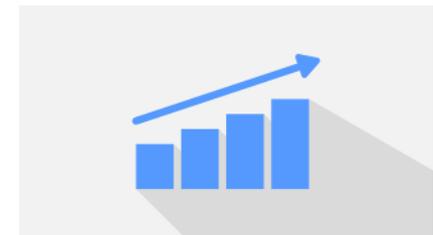
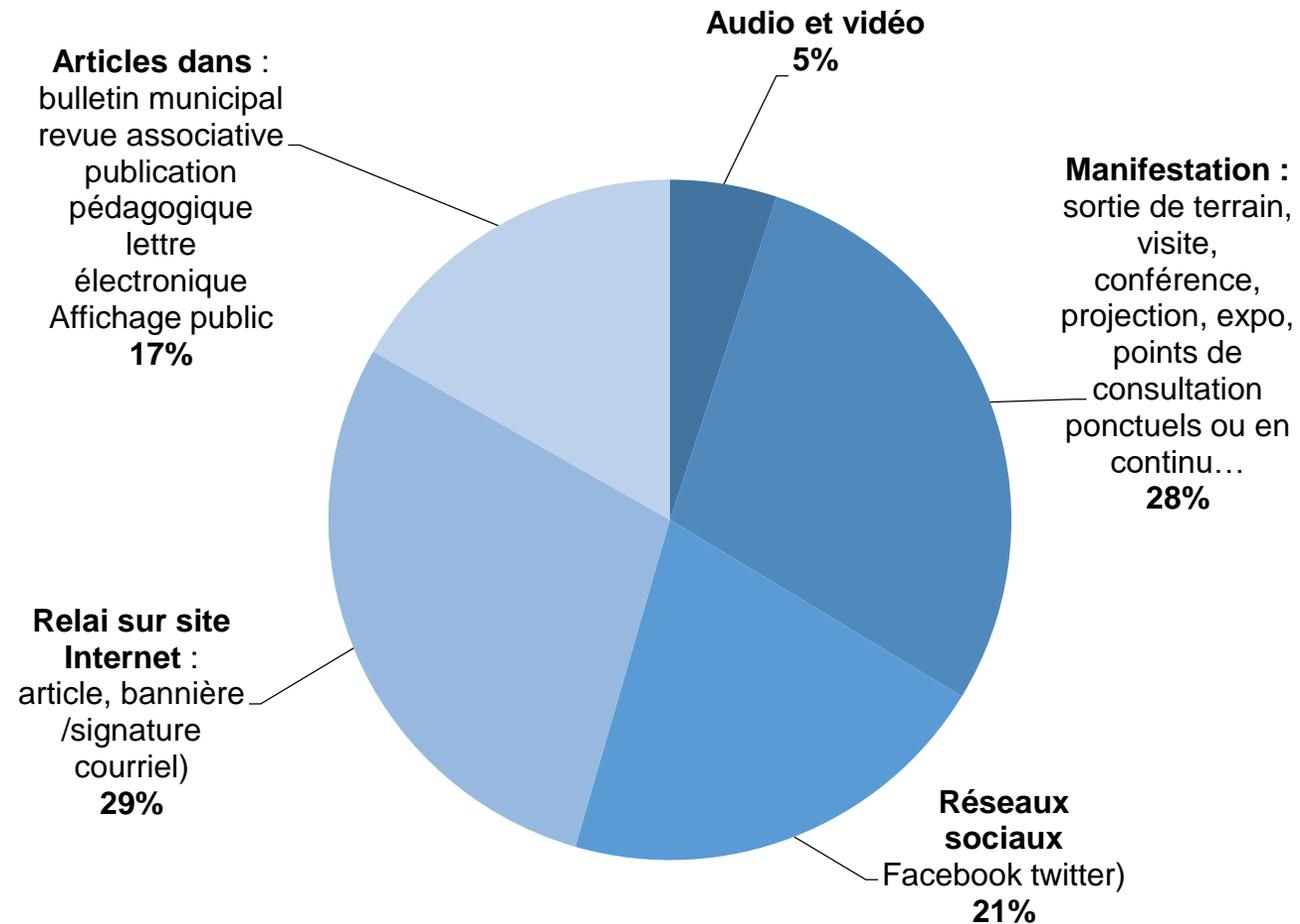


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



1 446 actions pour relayer la consultation



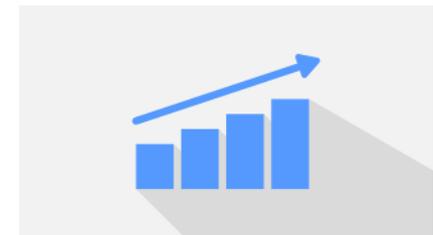
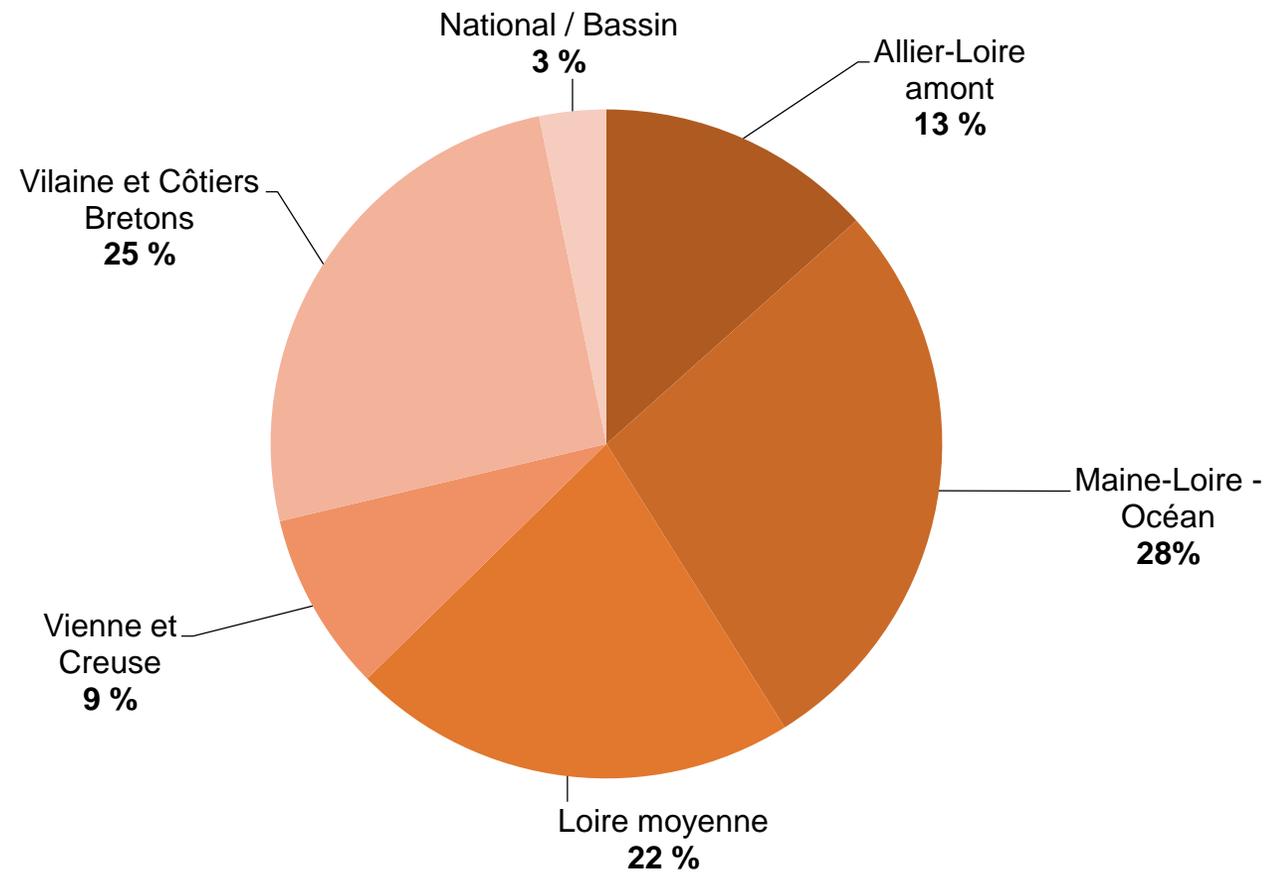


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Répartition géographique des actions menées





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Nature des partenaires (selon typologie retour questionnaire)

